

**Commission des stupéfiants****Cinquante-quatrième session**

Vienne, 21-25 mars 2011

Projet de rapport*Rapporteur:* Marwan Al-Dobhany (Yémen)**Additif****Application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue**

1. À ses 5^e, 6^e et 7^e séances, les 23 et 24 mars, la Commission a examiné le point 6 de l'ordre du jour, qui était libellé comme suit:

“Application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue:

- a) Réduction de la demande et mesures connexes;
- b) Réduction de l'offre et mesures connexes;
- c) Lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire pour renforcer la coopération internationale.”

2. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie des documents suivants:

- a) Rapport du Secrétariat sur la situation mondiale en ce qui concerne l'usage illicite de drogues (E/CN.7/2011/2);
- b) Rapport du Directeur exécutif sur l'appui à l'élaboration et à l'application des programmes régionaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (E/CN.7/2011/6-E/CN.15/2011/6);



c) Rapport du Directeur exécutif sur la promotion de la coopération internationale pour lutter contre l'implication des femmes et des filles dans le trafic de drogues, notamment comme passeuses (E/CN.7/2011/7);

d) Note du Secrétariat sur la promotion de la coordination et de l'harmonisation des décisions entre la Commission des stupéfiants et le Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (E/CN.7/2011/10);

e) Note du Secrétariat sur la poursuite de la promotion des pratiques optimales et des enseignements tirés de l'expérience pour assurer la viabilité et la globalité des programmes de développement alternatif et proposition d'organisation d'un atelier international et d'une conférence internationale sur le développement alternatif (E/CN.7/2011/12);

f) Rapport du Directeur exécutif sur les mesures visant à protéger les enfants et les jeunes de l'usage illicite de drogues (E/CN.7/2011/13);

g) Rapport de la Commission des stupéfiants sur les résultats du débat de haut niveau de la cinquante-deuxième session de la Commission des stupéfiants sur les progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs énoncés dans la Déclaration politique adoptée par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire (A/64/92-E/2009/98);

h) Rapports d'organisations intergouvernementales sur les activités de contrôle des drogues (E/CN.7/2011/CRP.1);

i) Note du Secrétariat sur l'usage non médical de médicaments délivrés sur ordonnance: questions relatives aux orientations générales – document de synthèse (E/CN.7/2011/CRP.2).

3. Des représentants du Secrétariat ont fait des déclarations liminaires. Des déclarations ont été faites par l'observateur de la Hongrie au nom de l'Union européenne (l'Albanie, Andorre, l'Arménie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Liechtenstein, le Monténégro, la Norvège, la République de Moldova, Saint-Marin, la Serbie, la Turquie et l'Ukraine se sont associés à cette déclaration) et par le représentant de la Colombie au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Des déclarations ont également été faites par les représentants de l'Iran (République islamique d'), d'Israël, de l'Autriche, de la Chine, de l'Espagne, des Pays-Bas, du Chili, de la République tchèque, du Royaume-Uni, du Pakistan, des États-Unis, du Venezuela (République bolivarienne du), de la Thaïlande, du Pérou, de la Colombie, du Soudan, du Brésil, de l'Algérie, du Maroc, de la Fédération de Russie et de l'Argentine. Des déclarations ont également été faites par les observateurs de la Guinée-Bissau, du Kirghizistan, de la Norvège, de l'Afrique du Sud, du Portugal, de la Slovaquie, de la République dominicaine, de l'Équateur, des Philippines, de la République de Corée, du Japon, du Mexique, de l'Indonésie, de l'Équateur, de la Zambie, du Liban, du Nigéria, de la Turquie, de la République arabe syrienne, de l'Afghanistan, de l'Égypte et du Zimbabwe. Les observateurs du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), de l'Organisation mondiale de la Santé, du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, au nom du Comité

de Vienne des ONG, et de l'Association pour les peuples menacés ont également fait des déclarations.

Délibérations

1. Réduction de la demande et mesures connexes

4. De nombreux orateurs se sont félicités de la stabilisation de la consommation de stimulants de type amphétamine, de cannabis, de cocaïne et d'opioïdes dans nombre de régions, tout en s'inquiétant de la tendance croissante de la consommation de nouvelles drogues synthétiques et de nouveaux médicaments délivrés sur ordonnance. Plusieurs orateurs se sont dit préoccupés par la consommation croissante de stimulants de type amphétamine et de cocaïne en Asie, et de cocaïne et de cannabis en Afrique.

5. De nombreux orateurs ont noté le taux de prévalence élevé de consommation de drogues au sein de groupes vulnérables comme les femmes et les enfants. Ils ont estimé qu'il était nécessaire de suivre la situation de ces groupes vulnérables et répondre à leurs besoins dans les domaines de la prévention, des services de traitement et de prise en charge.

6. Quelques orateurs ont réaffirmé qu'il était important de disposer de données de qualité pour suivre les progrès réalisés dans l'exécution de programmes nationaux, l'évaluation des interventions et l'élaboration de politiques sur la base de données factuelles, ainsi que la mise en œuvre du Plan d'action par le biais du questionnaire destiné aux rapports annuels. Plusieurs orateurs ont réaffirmé qu'une assistance technique et le renforcement des capacités s'imposaient dans ce domaine et qu'il fallait à cet égard recenser et mettre en commun les meilleures pratiques.

7. Des représentants ont soulevé les questions suivantes: nécessité de faire face aux nouveaux défis liés à la consommation de drogues, en particulier chez les jeunes, notamment de nouvelles substances synthétiques, et à l'usage non médical de médicaments délivrés sur ordonnance; importance d'une approche axée sur la santé et de la réduction de la demande de drogues comme piliers indispensables du contrôle des drogues, y compris la prévention de l'usage de drogues (en particulier à l'école et en famille, et par la sensibilisation), le traitement de la toxicomanie, la réinsertion et la réadaptation, et la prévention des conséquences sanitaires et sociales de l'usage de drogues, notamment le VIH, l'hépatite et la surdose; nécessité de fonder les politiques sur des données scientifiques et sur le respect des droits de l'homme et de la dignité de tous les individus dans le besoin; en dépit de l'amélioration de la prévention de l'usage de drogues, le traitement et la prise en charge des toxicomanes, nécessité d'accroître les ressources et de promouvoir une collaboration multisectorielle aux niveaux national, régional et international, la couverture et la qualité des soins étant encore insuffisants, en particulier en milieu carcéral; importance de l'évaluation des interventions; et rôle crucial joué par les organisations non gouvernementales et la société civile.

2. Réduction de l'offre et mesures connexes

8. Un certain nombre d'orateurs ont estimé qu'il était nécessaire que les États recueillent et partagent des données précises sur l'offre de drogues pour lutter

efficacement contre le trafic illicite. Ils ont noté avec satisfaction les informations indiquant une baisse de la culture illicite de l'opium en Afghanistan. La nécessité d'élaborer des stratégies d'assistance au moyen d'interventions axées notamment sur la sécurité alimentaire et la génération de revenus durables a été présentée comme étant la pierre angulaire de la sécurité régionale, de la bonne gouvernance et de la protection sanitaire des communautés touchées. Plusieurs orateurs ont noté une augmentation de la production et du trafic de cannabis dans leur pays.

9. Les représentants ont également examiné les questions suivantes: nécessité de redoubler d'efforts au niveau international pour faire baisser la culture illicite du cannabis; fourniture de ressources et d'une assistance technique, partage des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience.

10. Plusieurs orateurs ont appelé à renforcer la coopération internationale pour réduire la production, et à une plus grande coordination des initiatives maritimes de détection et de répression pour mener des enquêtes et stopper les activités de trafic. Ils ont noté avec satisfaction le programme UNODC/Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui vise à lutter contre le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest.

11. La production mondiale de stimulants de type amphétamine et l'exercice de contrôles efficaces des précurseurs chimiques a beaucoup préoccupé les orateurs qui ont accueilli favorablement les initiatives menées dans ce domaine au niveau international, notamment le projet "Prism" et l'utilisation universelle des notifications préalables à l'exportation. Plusieurs orateurs ont décrit des initiatives spécifiques, nationales comme régionales, que menaient les gouvernements pour renforcer la coopération dans la lutte contre le trafic. De l'avis général, la réduction de l'offre mondiale était une responsabilité partagée qui exigeait une approche intégrée et équilibrée aux niveaux national et international.

12. Plusieurs orateurs ont appelé à renforcer l'assistance technique et financière à l'appui des programmes de développement alternatif, y compris le développement alternatif préventif. Ils ont souligné qu'il était important d'offrir aux agriculteurs des possibilités d'obtenir des revenus licites, ainsi que de résoudre les problèmes de pauvreté, de sécurité alimentaire et d'autres besoins humanitaires.

13. Plusieurs orateurs ont reconnu les bons résultats obtenus en matière de réduction des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites grâce aux initiatives de développement alternatif, qui portaient notamment sur la sensibilisation, l'éradication et l'état de droit.

14. Nombre d'orateurs ont informé la Commission des mesures qu'ils avaient prises et des résultats qu'ils avaient obtenus en matière de réduction de la demande de drogues aux niveaux national, régional et international, et l'Initiative triangulaire a été citée comme exemple de bonne pratique de coopération régionale. Plusieurs orateurs se sont félicités de l'élaboration, par l'UNODC, d'un nouveau programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins. Les efforts déployés par l'UNODC pour renforcer le Pacte de Paris et les recommandations formulées récemment par ce dernier tendant à élaborer une stratégie régionale mieux intégrée portant sur la lutte contre le trafic de drogues, le contrôle des précurseurs chimiques et le renseignement en matière criminelle lié aux drogues ont également été notés. Quelques orateurs ont fait référence au programme régional général pour l'Afrique

de l'Ouest pour la période 2010-2014, mis au point par l'UNODC en étroite coopération avec la CEDEAO, pour combattre la criminalité organisée.

3. Lutte contre le blanchiment d'argent et promotion de la coopération judiciaire pour renforcer la coopération internationale

15. Plusieurs orateurs ont souligné l'importance de la lutte contre le blanchiment d'argent, phénomène qui devenait de plus en plus sophistiqué et transnational, et ont appelé à renforcer la coopération régionale et internationale et à se conformer aux normes internationales. Ils ont en outre salué les efforts déployés par l'UNODC pour fournir une assistance technique à l'appui de la lutte contre le blanchiment d'argent et souligné la nécessité de renforcer encore les capacités, en particulier les capacités des services de détection et de répression.

16. Quelques orateurs ont estimé qu'il fallait accorder davantage d'attention à l'efficacité des mesures contre le blanchiment d'argent, notamment s'agissant de la confiscation du produit du crime, car les montants confisqués demeuraient peu élevés comparé à l'importance des fonds blanchis qui circulaient dans le système financier.
